

Checklist de sécurité : Choisir son chirurgien esthétique en France

1. Vérification des qualifications officielles

- Vérifier l'inscription du praticien au Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM).
- S'assurer que le chirurgien possède la qualification exclusive en 'Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique'.
- Consulter l'annuaire santé d'Ameli pour confirmer sa spécialité.
- Vérifier si le chirurgien est membre de la SOFCPRE (Société Française de Chirurgie Plastique Reconstructrice et Esthétique).

2. Sécurité et environnement opératoire

- Demander le nom de la clinique ou de l'hôpital où l'intervention sera pratiquée.
- S'assurer que l'établissement est agréé par le Ministère de la Santé pour la chirurgie esthétique.
- Vérifier la présence d'une équipe d'anesthésistes réanimateurs qualifiés.
- Confirmer l'existence d'un protocole de prise en charge en cas de complication post-opératoire.

3. Transparence et éthique lors du premier rendez-vous

- Le chirurgien a-t-il pris le temps d'expliquer les risques et les complications possibles ?
- Avez-vous reçu un devis détaillé et personnalisé (honoraires, frais de clinique, anesthésie) ?
- Le délai de réflexion légal de 15 jours a-t-il été respecté ?
- Le chirurgien a-t-il montré des photos 'avant/après' de ses propres patients pour des cas similaires ?

4. Questions à poser impérativement

- Quelle est votre expérience spécifique sur cette intervention précise ?
- Quelles sont les suites opératoires et la durée de la convalescence ?
- Comment gérez-vous le suivi post-opératoire et les urgences 24h/24 ?
- Quelles sont les garanties en cas de résultat insatisfaisant ou de retouche nécessaire ?